

L'IRTS CA
ENGAGÉ DEPUIS 30 ANS
DANS LA FORMATION
DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR
SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

L'IRTS DE
CHAMPAGNE-ARDENNE
ACTEUR DE
LA SOLIDARITÉ ET
DE LA CITOYENNETÉ

FORMATIONS ME - TISF
DISPOSITIF JEUNES 18 À 29 ANS
DISPOSITIF OASIS-HANDICAP
PREFOR

- MONITEUR-RICE ÉDUCATEUR-RICE (ME)
- TECHNICIEN-NE DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE (TISF)
- DISPOSITIF JEUNES 18 À 29 ANS
- ORIENTATION ACCOMPAGNEMENT SECTEUR INTERVENTION SOCIALE (OASIS)
- PARCOURS RENFORCÉ VERS L'ENTRÉE EN FORMATION (PREFOR)

INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
IRTS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie
51100 REIMS
03 26 06 22 88
contact@irtsca.fr

Renseignements :

Service des admissions
03 26 06 93 14 / 03 26 06 82 65
admission@irtsca.fr

www.irtsca.fr

@irtsca

school/irts-champagne-ardenne

UNAFORIS
Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

RUGE
Région Champagne-Ardenne
Grand Est

Dd
DATADOCK

Qualiopi
processus certifié

● RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité Qualiopi a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
■ ACTIONS DE FORMATION
■ ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER
LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)
■ ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

DISPOSITIF JEUNES "18 À 29 ANS"

Le dispositif jeunes est conçu pour permettre à des jeunes, loin de l'emploi et de la formation, connaissant peu voire pas du tout nos secteurs, mais motivés et sensibles à la question sociale, de bénéficier d'un accompagnement soutenu et de la construction d'un projet personnalisé de formation. L'objectif principal est de pouvoir entrer en formation à la rentrée universitaire suivante.

Ce dispositif s'adresse à un public de :

- jeunes âgé-e-s de 18 à 29 ans à l'entrée sur le dispositif
- éloigné-e-s de l'emploi
- du niveau CFG (Titulaire du certificat de formation générale) jusqu'au niveau Bac+2 non validé
- attiré-e-s par les métiers du social
- avec des difficultés d'insertion.

DISPOSITIF OASIS HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez accéder aux métiers du social par un parcours personnalisé vers la qualification, l'IRTS CA peut vous accompagner vers les formations de l'intervention sociale et médico-sociale à travers le dispositif OASIS. Cette plateforme est conçue en partenariat avec l'OETH, UNAFORIS, ESEIS – École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale, CFA, CAP emploi, l'École Supérieure de Paxis Sociale, EDIA formation. La pré-formation est également ouverte aux étudiant-e-s.

PARCOURS RENFORCÉ
VERS L'ENTRÉE EN FORMATION

L'IRTS CA propose une formation préparatoire aux sélections d'accès aux formations d'assistant-e de service social, d'éducateur-ric-e-s spécialisé-e, d'éducateur-ric-e-s de jeunes enfants, d'éducateur-ric-e technique spécialisé-e, de moniteur-ric-e éducateur-ric-e et de technicien-ne de l'intervention sociale et familiale. Cette formation proposée par l'IRTS de Champagne-Ardenne s'adresse à des personnes qui envisagent de concourir en vue d'accéder aux formations de travailleur-euse-s sociaux proposées par l'institut. L'objectif est de conforter le choix d'orientation ou d'en vérifier la solidité grâce à une meilleure connaissance de notre champ professionnel, des contenus ou conditions de formation, et de favoriser l'acquisition de divers pré-requis optimisant les chances de réussite des candidat-e-s.

La pédagogie s'appuie sur des méthodes actives : accompagnement personnalisé, entraînements favorisant une auto-évaluation continue, des échanges et entretiens aussi vivants et nombreux que nécessaires.

DISPOSITIF JEUNES



DISPOSITIF OASIS



PREFOR



IRTS CA



FORMATIONS DE NIVEAU 4

ME



L'IRTS CA dispense deux formations de niveau 4 : ME et TISF. L'obtention d'un diplôme d'État (DE) de niveau 4 permet d'accéder aux formations post-bac. Ces formations durent deux ans et s'effectuent en alternance de stages pratiques et de cours théoriques à l'institut. Elles peuvent être effectuées à l'IRTS CA par la voie de l'apprentissage (chez un employeur avec un maître d'apprentissage).

Ces métiers nécessitent un intérêt pour les problèmes humains, une capacité à travailler en équipe, de la créativité, le sens des responsabilités et un engagement personnel dans une prise en charge individuelle et collective quotidienne. Cela implique des compétences écrites et orales, et une bonne capacité à entrer en relation avec les personnes.

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation, mais comme chaque établissement de formation, l'IRTS CA organise des épreuves d'admission d'un niveau baccalauréat qui comprennent :

- une épreuve écrite pour apprécier le niveau de culture générale et la qualité d'expression du candidat.
- une épreuve orale pour évaluer les motivations et les aptitudes relationnelles du/de la candidat-e.

Les candidat-e-s titulaires d'un diplôme au moins de niveau 4 peuvent être dispensé-e-s de l'épreuve écrite d'admission (voir conditions de dispense sur le site irtsca.fr).

Toutes les formations à l'IRTS CA sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



MONITEUR-RICE ÉDUCATEUR-RICE

Le-la moniteur-ric(e) éducateur-ric(e) (ME) exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescent-e-s ou d'adultes handicapé-e-s ou dépendant-e-s, ou auprès de personnes en difficulté d'insertion sociale ou scolaire.

Il-elle assure à ce titre l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de ces personnes. Il-elle participe à l'action éducative en liaison avec les autres professionnel-le-s de l'éducation spécialisée.

Le secteur associatif emploie environ 20 000 moniteur-ric(e)-s éducateur-ric(e)-s. Ils-elles exercent leur activité dans les établissements et services tels que les internats, les foyers, les externats, les établissements spécialisés d'aide par le travail, les maisons d'accueil spécialisées, les instituts médico-éducatifs ou bien encore les maisons à caractère social. Le champ d'activité des moniteur-ric(e)-s éducateur-ric(e)-s est en évolution et s'ouvre à d'autres formes d'intervention, telles que l'insertion et la médiation. Le secteur public emploie aussi les ME par concours d'entrée.

La formation préparant au Diplôme d'État ME dure deux ans (DEME délivré par le Ministère de l'Éducation nationale) :

- 950 heures de formation théorique ;
- 980 heures de formation pratique

TISF



TECHNICIENS DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Le-la technicien-ne de l'intervention sociale et familiale (TISF) est un-e travailleur-euse social-e qui organise et réalise, à partir du domicile, des activités de la vie quotidienne et assure une action socio-éducative auprès de publics fragilisés (famille, enfant, personne âgée ou handicapée). Il-elle leur apporte un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants. Il-elle effectue une intervention sociale préventive et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants.

Le secteur associatif et les collectivités locales sont les principaux employeurs des TISF. On en compte aujourd'hui environ 8 000*.

La formation préparant au Diplôme d'État TISF dure deux ans (DETISF délivré par le préfet de région au nom du ministère des Solidarités et de la Santé) :

- 950 heures de formation théorique ;
- 1155 heures de formation pratique.

* source : ministère des Solidarités et de la Santé

L'INSCRIPTION AUX SÉLECTIONS

Les inscriptions aux sélections d'entrée en formation se font uniquement sur le site www.irtsca.fr dans la rubrique "Admission" puis "s'inscrire aux sélections d'entrée en formation". Aucune inscription ne s'effectue sur PARCOURSUP. Si :

- vous avez moins de 26 ans et êtes en poursuite d'études (lycéen-ne, étudiant-e, en reconversion professionnelle...), **ou**
- vous êtes demandeur-euse d'emploi, **ou**
- vous êtes salarié-e

> la Région Grand Est peut prendre en charge ou non la totalité des coûts pédagogiques de la formation quelle que soit votre origine géographique.

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier au préalable sur le site www.grandest.fr/aides (sélectionnez > bénéficiaire jeune/lycéen/ apprenti/étudiant > formation professionnelle sanitaire et social) les critères de prise en charge et votre éligibilité au financement par la Région Grand Est des coûts pédagogiques de formation.

> Si vous êtes éligible à la prise en charge régionale des coûts pédagogiques vous devez vous inscrire en liste **QUOTA**.

> Si vous n'êtes pas éligible à la prise en charge régionale des coûts pédagogiques, vous devez vous inscrire sur la liste **HORS QUOTA**.

Montants des frais de sélection * : épreuve écrite : 95,00 € / épreuve orale : 125,00 €

Les candidat-e-s dispensé-e-s de l'écrit s'acquittent des frais de sélection dès leur inscriptions. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement ou si le-la candidat-e n'est pas admis-e à intégrer la formation. Si vous êtes sélectionné-e-s à l'issue des épreuves pour entrer en formation, vous devrez vous acquitter des frais d'inscription et de scolarité * : 760 € par année universitaire + 65 € de caution du centre de documentation.

* sous réserve de modifications réglementaires. Des bourses pour le secteur sanitaire et social peuvent être attribuées par la Région Grand Est : consultez le site <https://boursesanitaireetsociale.grandest.fr>

CALENDRIER ADMISSIONS NIVEAU 4

Merc. 8 déc. 2021

ouverture des inscriptions

Mardi 5 avril 2022

clôture des inscriptions pour l'épreuve écrite

Lundi 9 mai 2022

clôture des inscriptions pour l'épreuve orale

Mercredi 11 mai 2022

épreuve écrite

Mai 2022

envoi et retour des dossiers de candidature

Samedi 11 juin 2022

épreuve orale

+INFO SUR LES INSCRIPTIONS

